

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION

Date :
15 janvier 2019-18h30-20H30

Commune d'
HURIEL



Lieu :
Mairie d'HURIEL (03)

Objet :
Révision du PLU : Etat initial et enjeux

1. ETAIENT PRESENTS :

Environ 60 à 70 personnes étaient présentes.

2. DEROULEMENT DE LA REUNION :

1^{ERE} PARTIE DE LA REUNION :

Mr le Maire introduit la réunion et remercie les personnes présentes. Il rappelle que cette réunion s'inscrit dans le **cadre de la révision du PLU approuvé en 2007 et de la ZPPAUP**. Ces révisions sont aujourd'hui nécessaires afin de rendre le PLU compatible avec le SCoT du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher approuvé en mars 2013 et aux nouvelles réglementations nationales, dont le Grenelle de l'Environnement et la loi LCAP sur le patrimoine.

Il est important que la commune se dote d'un Plan Local d'urbanisme (PLU) et d'un Plan de Valorisation de l'architecture et du Paysage (PVAP) et d'un plan de développement communal pour définir le cap des 10 à 15 prochaines années.

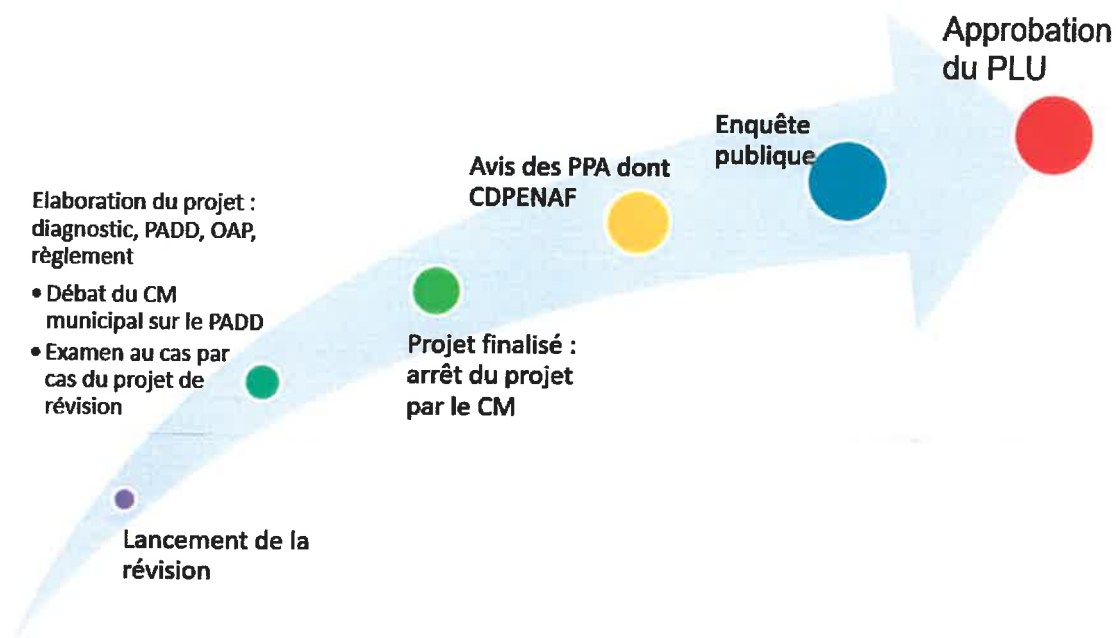
La municipalité a fait le choix d'associer la population et l'ensemble des administrés à cette élaboration. Il s'agit dans un premier temps à partir des **préoccupations des élus, citoyens, acteurs économiques, institutionnels, associatifs**, d'établir un diagnostic partagé du territoire communal.

Ce diagnostic partagé est important car chaque participant pourra apporter son **expertise d'usages**, que ce soit sur l'habitat ou le cadre de vie, les espaces publics, l'environnement, l'économie, le tourisme, le patrimoine, les déplacements, l'agriculture...

Un registre de concertation est ouvert en mairie et permettra de collecter toutes les observations, suggestions.

Environ la moitié des personnes présentes ont participé à la première réunion du 16 octobre 2018.

Mr Rocle du bureau d'études Aptitudes Aménagement en charge de l'élaboration du PLU et de la PVAP a rappelé les étapes et les éléments de procédure de la révision du PLU reprise dans le schéma ci-dessous :



Mr Rocle a rappelé que parallèlement à la révision du PLU, la commune a lancé la révision de sa ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) devenu SPR (Site Patrimonial Remarquable). Il conviendra aussi de revoir le schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

Le PLU est un document majeur pour le développement territorial local. En cela, il est essentiel de **mener un travail de concertation avec les habitants et l'ensemble des administrés**, afin de construire avec l'ensemble des acteurs locaux un projet de territoire communal à partir d'objectifs quantitatifs et qualitatifs partagés.

Le bureau d'études Aptitudes Aménagement, en charge de l'élaboration de la révision du PLU, a présenté un résumé de la réunion publique du 16 10 2018 qui a fait l'objet d'un compte rendu disponible en mairie. Il est important d'associer les acteurs d'un territoire, élus, personnes publiques, personnes ressources, citoyens, à la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

Dans un second temps, le bureau d'études a présenté l'ordre du jour de la réunion. Il s'agissait de **poursuivre le travail engagé avec les 130 personnes présentes qui s'étaient divisés en une douzaine de groupes pour établir l'état des préoccupations et dynamiques propres à la commune**, et ce, afin de pouvoir construire un projet de territoire qui soit durable et adapté au mieux aux préoccupations et usages. Pour cela, il était essentiel que chacun des participants s'exprime au cours de la réunion dans un premier temps en petits groupes, puis en restitution collective, afin de faire **émerger un maximum d'informations et de préoccupations**.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sera ainsi issu de ce travail de concertation active. Il est pour cela essentiel de prendre en compte l'avis et le regard que portent les administrés, résidents, actifs, propriétaires... sur leur commune, en termes de points forts-points faibles. Ils deviennent ainsi des acteurs ou prescripteurs incontournables pour l'élaboration partagée du projet d'aménagement et développement durable.

La démarche participative d'élaboration du plan de développement s'échelonne en cinq étapes :



Diagnostic partagé ouvert à l'ensemble des acteurs locaux

Cycle 1 / Mobiliser la connaissance préalable

- ❑ Séminaire Elus n°1/ les préoccupations majeures (11 09 2018)
- ❑ Table ronde du DD n° 1 avec les personnes publiques associées (16 octobre 2018)
- ❑ Réunion publique n°1, le recueil des préoccupations et sensibilités préalables, y compris commerçants, artisans et autres entreprises (16 octobre 2018)
- ❑ Réunion spécifique avec les agriculteurs (16 octobre 2018)

Cycle 2 / Se doter d'une ambition collective

- ❑ Réunion publique n°2, la mise en œuvre d'un projet global de territoire (15 janvier 2019)

Démarche limitée aux élus communaux et personnes publiques

Cycle 3 / Formuler un projet

- ❑ Table ronde du DD n° 2 avec les personnes publiques associées, la mise en œuvre du PADD (15 Janvier 2019)
- ❑ Séminaire Elus n°2 finalisation du PADD (Mars 2019).

Cycle 4 / Réaliser le dossier du nouveau PLU

- ❑ Orientations d'aménagement
- ❑ Zonage et règlement
- ❑ Dossier d'arrêt de projet
- ❑ Consultation des services
- ❑ Enquête publique
- ❑ Approbation

Le diagnostic préalable des élus communaux

Les préoccupations identifiées au préalable lors d'un séminaire élus qui s'est tenu le 11 septembre 2016 avec l'ensemble des conseillers municipaux ont ensuite été présentées :

3	Renforcer la structure de commerces et services marchands	19	19	18	19	15	4	94
5	Accompagner le vieillissement	16	18	16	10	17	11	88
16	Accompagner l'enfance famille	15	17	19	9	18	10	88
2	Diversifier l'offre de logements pour tous les âges	18	10	17	18	19	2	84
4	Renforcer la structure des services et équipements publics	11	16	10	17	16	6	76
13	Transports collectifs	8	15	11	12	13	13	72
15	Liens sociaux, culturels, identité communale	14	14	1	8	14	17	68
6	Renforcer les fonctions du bourg, comme chef lieu	12	2	13	14	11	12	64
9	Agriculture	10	9	12	6	9	16	62
17	Réseaux et voiries	7	13	9	13	1	18	61
11	Tourisme, métiers d'art	9	11	14	7	7	9	57
8	Relations bourg et villages	6	7	5	16	12	7	53
1	Préserver et valorisation du patrimoine bâti et non bâti	13	6	7	15	8	3	52
12	Accompagnement du développement des entreprises	17	5	15	4	4	5	50
10	Environnement, cours d'eau et zones humides, haies, boisements	5	12	2	5	10	15	49
14	Intercommunalité	2	3	3	2	6	19	35
19	Partenariats publics privés	4	1	8	3	3	14	33
7	Favoriser les modes doux ou actifs	1	4	6	11	5	1	28
18	Energies	3	8	4	1	2	8	26

A l'issue de ces premiers échanges et du diagnostic expert établi par le bureau d'études, il a été possible d'identifier 12 chantiers du plan de développement communal :

Chantier 1. Une offre en commerces et services performante et équilibrée et une dynamique pour conforter le tourisme
Chantier 2. Conforter le dynamisme associatif Un accompagnement social adapté et une valorisation de l'intergénérationnel
Chantier 3. Une politique de l'habitat diversifiée et durable
Chantier 4. Le confortement du centre bourg ou du cœur de la cité
Chantier 5. Rassembler les différentes entités du territoire communal
Chantier 6. Une gestion raisonnée des espaces agricoles et de la ruralité
Chantier 7. Mettre en place des réseaux et de nouvelles pratiques et dispositifs environnementaux et énergétiques
Chantier 8. Un développement économique pour conforter le tissu des PME/PMI
Chantier 9. Valoriser le patrimoine bâti et non bâti
Chantier 10. Le développement des modes doux et des déplacements et transports collectifs
Chantier 11. La mise en place de partenariats publics et privés
Chantier 12. Une gestion durable de la biodiversité, des ressources et espaces naturels

Groupes de travail autour des chantiers du développement durable communal

Après cette présentation, le travail avec les participants a commencé. **Le but était de dresser un état des lieux des enjeux de la commune**, pour échanger autour de différents thèmes ou chantiers.

Des fiches ont été distribuées aux différents groupes afin d'illustrer et de proposer un cadre de travail pour cette concertation active.

Les 6 groupes composés de 5 à 10 personnes ont pu durant 1h échanger librement puis restituer leurs analyses, en présentant une synthèse des points forts ou des points faibles, des objectifs à poursuivre ou des suggestions d'actions à entreprendre.

La synthèse de ces fiches et des échanges sont jointes en annexe.

Cette réunion avec les administrés a permis, d'une part, de recueillir de nombreuses informations sur les dynamiques communales, d'autre part, de sensibiliser les participants à la démarche PLU, en rappelant les dimensions réglementaires et de projet, et enfin d'engager un débat argumenté.

Synthèse de la réunion publique

Monsieur le Maire a conclu la réunion publique.

Les points suivants ont été relevés :

- **Un registre en mairie est d'ores et déjà disponible** et le sera tout au long de la démarche du PLU.
- **Le cadre végétal du bourg et de ses abords est important.** La végétation y compris de résineux a envahi les abords du village et **ferme les vues** sur le village. Il y aurait lieu de créer des ouvertures et des vues de retrouver des espaces de vergers, de prairies et de vignes aux abords du village ;
- **L'offre de commerces, services, équipements est jugée globalement satisfaisante** mais **fragile** car concurrencée par l'offre de l'agglomération. **Le regroupement des commerces**, y compris du déplacement du supermarché vers le champ de foire permettrait d'accroître l'offre. La signalétique doit être améliorée.
- **La préservation du patrimoine historique est importante pour qu'Huriel puisse prétendre à devenir un village d'art de patrimoine reconnu ;**
- **La sensibilisation des entreprises et des particuliers doit être renforcée.**
- **L'équilibre entre le bourg et les hameaux devra être recherché.**
- **Les espaces agricoles doivent être préservés.**
- **Les associations créent un dynamisme à l'échelle communale. Il manque une salle divisible.**
- **L'habitat adapté pour le vieillissement doit être mis en place** ainsi que pour capter les jeunes ménages pour maintenir les effectifs scolaires.
- **Il y a un fort attachement à l'identité d'Huriel.**

Cachet et signature de la mairie.

- 1 FEV. 2019



DEFT N°1

MAINTENIR L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

CONTEXTE

HURIEL est, avec près de 2700 habitants un pôle intermédiaire, à l'intérieur du bassin de vie de Montluçon, qui bénéficie d'un cadre de vie attractif, notamment grâce à une structure d'équipements diversifiée et de qualité (collège, écoles, maison médicale, gymnase...). Ainsi, alors que l'arrondissement de Montluçon a enregistré un net déclin démographique entre 1968 et 2015 (-25 548hab/-18,3%), la commune d'HURIEL voyait dans le même temps sa population augmentée de 445 habitants (+19,9%). Malgré cette dynamique favorable, la population Hurieoise est vieillissante : la part des plus de 60 ans est passée de 23,8% en 1999 à 29,8% en 2015. Ce vieillissement est toutefois moins prononcé qu'à l'échelle de l'arrondissement (33,4%) et du département (32,9%).

En 2015, HURIEL compte au total 1435 logements dont 94% de maisons individuelles. 84,2% du parc est constitué de résidences principales (1208), proportion qui n'a jamais été aussi forte depuis 1968. Sur la période 1968-2015, le rythme de croissance moyen des résidences principales est de 10/an. Le nombre de ménages a ainsi progressé de 65,2% passant de 731 à 1208 ménages. Cette augmentation est notamment due à la baisse de la taille des ménages qui est passée de 3 en 1968 à 2,2 en 2015.

Le parc de logements est relativement récent : 54,4% du bâti de la commune est postérieur à 1971 dont 34,3% ont été construits sur la seule période 1971-1990. La vacance est élevée avec 11,8%. En 2015, 169 logements sont déclarés vacants. Les résidences principales sont pour la plupart (79,5%) occupées par leurs propriétaires. Le taux de logements locatifs et notamment de logements locatifs sociaux (5,5%) apparaît faible pour une commune de près de 2700 habitants et peut constituer un frein au renouvellement de la population.

L'urbanisation contemporaine des années 70 à nos jours a engendré un étalement urbain conséquent que ce soit autour du centre bourg mais aussi autour de nombreux hameaux (Beaumont, la Croze, Courtioux, les Barras, les Barchauds, les Farillats, Mandrant...). Sur la seule période 2008-2018, près de 15ha de terrains ont été consommés pour seulement 93 nouveaux logements, soit une faible densité de 6,3 logt/ha. Ce type d'urbanisation ne peut être poursuivi au regard de son impact environnemental.

1.1 STIMULER LA CROISSANCE ET LE RENOUELEMENT DEMOGRAPHIQUE

1.2 DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS ET OFFRIR LES CONDITIONS D'UN PARCOURS RESIDENTIEL DIVERSIFIE

1.3 GARANTIR UN DEVELOPPEMENT COMMUNAL CENTRE SUR LE COEUR DE VILLAGE ET VALORISER LA QUALITE DU CADRE DE VIE

Chantier 2 Renforcer le dynamisme associatif / Un accompagnement social adapté aux difficultés de chacun et une valorisation de l'intergénérationnel

OBJECTIFS



1.1 Stimuler la croissance et le renouvellement démographique

MAINTENIR L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

- **Conserver une évolution démographique positive** de l'ordre de +,05%/an correspondant à la moyenne de la période 1968-2015, soit une population estimée de 2890 habitants en 2030
- **Favoriser le renouvellement de la population** et notamment des classes d'âge les plus jeunes de manière à limiter le vieillissement de la population
- **Améliorer les transports vers Montluçon**
- **Valoriser l'image et la notoriété d'Huriel**
- **Favoriser la mise en place d'une structure d'accueil pour les personnes âgées**

Compléments réunion publique n°2

- Mise en place structure d'accueil pour personnes âgées à proximité de la maison médicale**
- Regroupement des structures sportives autour du stade**
- Création d'un point de covoiturage**
- Aménagement des abords du stade (parking matérialisé) et toilettes publiques**
- Encourager la création d'une association écologique communale**
- Disposer d'une salle communale divisible en fonction des besoins**
- Retrouver le point tourisme**
- Utiliser le nouveau panneau pour annoncer les manifestations associatives et locales**
- Inciivités (vidéo surveillance)**
- Revoir la signalétique communale**

LES OBSERVATIONS

ATOUTS OU POINTS FORTS

Nombre important de salles à disposition des associations
 Diversité des secteurs associatifs,
 Toutes les classes d'âge,
 Toutes les activités sportives ou culturelles
 Secteur social
 Beaucoup d'associations diversifiées dans leurs activités
 Tissu associatif très diversifié
 Maison médicale
 Présence de la gare et de trails
 Restos du cœur et association famille
 Portage des repas
 Accueil périscolaire
 Logements sociaux

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Absence de structure d'accueil pour les personnes âgées dépendantes,
 La structure de saint Martinien
 Le bénévolat se fait plus rare
 Actes d'incivilités (dégradations, vols, comportements...)
 Emplacement point info tourisme
 Regroupement d'associations
 Manque d'éducateurs et de bénévoles
 Accès difficile pour les personnes à mobilité réduite
 Coordination des associations
 Avoir des locaux adaptés aux besoins, salle des fêtes trop grande et non divisible, disponibilité dans le calendrier
 Lieu d'affichage commun à toutes les associations y compris pour les villages et communes riveraines
 Associations peu connues de la population
 Relations compliquées entre les écoles et les associations pour d'éventuels projets
 Office du tourisme à remettre dans le centre bourg

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Mise en place d'une structure d'accueil pour personnes âgées
 Eviter le passage intensif des poids lourds avec le risque d'ouverture de la carrière à Archignat
 Installer un système de surveillance des locaux communaux
 Services pour aller chercher les personnes chez elles en minibus
 Faire connaître les horaires des trains
 Améliorer les dessertes en transports collectifs, notamment vers Montluçon ou se déplacer dans les villages
 Développer l'aide aux devoirs, écoles et collège
 Conserver les commerces
 Donner aux nouveaux arrivants un livret d'accueil
 Fédérer les personnes, les initiatives...



1.2 Diversifier l'offre de logements et offrir les conditions d'un parcours résidentiel diversifié

- **Respecter un rythme de construction de logements en adéquation avec l'objectif de croissance annuelle de 0.5% de la population, soit un gain de 200 résidents environ et une moyenne de 8 à 9 logements par an, équivalente à celle constatée lors des 10 dernières années,**
- **Respecter globalement une densité de 12 logements/ha**
- **Produire une offre adaptée en habitat, accession à la propriété ou en locatif, dont l'accueil de jeunes ménages avec enfants et l'accompagnement du vieillissement :**
 - ↳ **Créer une offre locative sous la forme de logements de taille petite et moyenne (T2/T3) pour accompagner le vieillissement ou accueillir de jeunes ménages avec ou sans enfants (T3 et T4) ;**
 - ↳ **Utiliser le foncier de manière raisonnée en priorisant la production de logements neufs autour du centre bourg et ciblées autour des hameaux :**

Chantier 3 Une politique de l'habitat diversifiée et durable

ATOUTS OU POINTS FORTS

Prix compétitifs des terrains et maisons
Qualité de vie
Offre diversifiée de logements, bourg, villages, campagne
Fiscalité intéressante

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Zone de distance entre les maisons avec des terrasses privatives
Parties constructibles et zone agricole
Pas de possibilité d'implanter un chalet de jardin
Vis-à-vis entre habitation
Limiter les vis-à-vis
Définir un contrôle des constructions, clôtures...
Manque de logements sociaux
Population âgée
Vétusté du bâti
Vacance des logements
La ZPPAUP contraint les aménagements
Pas de petits logements T1 et T2, voir T3
Difficultés de déplacements pour les familles à revenus modestes
Pas d'habitat adapté au vieillissement

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

Accompagner le vieillissement de la population
Inciter les propriétaires à louer ou vendre les logements vacants
Travail sur les financements et aides à mobiliser pour l'habitat, dont OPAH...
Plafonner l'augmentation de la population
Diversifier l'offre de logements, jeunes ménages, personnes âgées
Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Logements sociaux à proposer et près des commerces
Maison de retraite et logements adaptés au vieillissement
Aides à domicile

LES OBSERVATIONS / Compléments réunion publique n°2

- Prioriser la réhabilitation de l'habitat ancien du bourg**
- Réduire la vacance des logements, établir une carte**
- Rechercher des partenaires, bailleurs, réhabilitation**
- Pour la construction neuve, favoriser le remplissage des dents creuses**
- Etude des besoins de logements sur le long terme**
- Aménager des éco quartiers dans le bourg ou des éco hameaux**
- Tendre vers des constructions passives**

Chantier 4 Le confortement du centre bourg ou du cœur de la cité

Chantier 5. Remailler les différentes entités du territoire communal

ATOUTS OU POINTS FORTS

Patrimoine mis en valeur
Jardins agréables
Maison médicale
Présence d'une supérette
Construction de la maison de santé
Réhabilitation de la rue Jean de Brosse
Déménagement de la presse sur la place de la Toque
Jardin d'inspiration médiévale
Présence de l'hôtel et rénovation de sa façade

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Beaucoup d'habitations vacantes
Manque de places de stationnement
Manque de diversité des commerces et de la restauration
Manque de signalétique et de publicité pour les commerçants
Sens de circulation souvent incompris et ne favorisant pas l'accès aux commerces
Manque de transports collectifs dans la commune (navette)
Manque d'activités pour les jeunes
Sens de circulation et places de stationnement
Garages à vélos inexistant
Marché forain peu fréquenté
Façade de la mairie
Place de la mairie (aménagement prochains)
Pas de restaurant sur la place de la mairie

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

Accessibilité et aménagements pour les personnes à mobilité réduite
Attirer de nouveaux habitants dans le bourg multi générationnel, éco quartier
Inverser les sens de circulation pour mieux accéder aux commerces
Créer un café associatif
Valoriser la place ce la toque en favorisant les accès
Aider les propriétaires à remettre en état les façades des bâtiments du bourg

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Dynamisme communal à renforcer
Marché couvert
Créer un circuit touristique avec une signalisation appropriée pour faire découvrir les ruelles et alentours de l'église et du prieuré
Créer un lien plus fort entre l'église et le bourg

1.3 Garantir un développement communal centré sur le cœur du village et valoriser la qualité du cadre de vie

→ **Recentrer le développement urbain du cœur de village** afin de favoriser :

- La fréquentation du cœur de bourg par ses habitants et donc son animation,
- L'attractivité des équipements et services.
- Les déplacements doux,

- **Créer des continuités modes doux, collège et stade et les franges de l'écomarché, l'église, la tour de la Toque**

→ **Assurer le maintien et le développement des équipements publics et services nécessaires à l'attractivité résidentielle** (enseignement, santé, **poste**, sports, loisirs) ;

→ **Redéployer des possibilités d'implantation de services de proximité dans le cœur de cité ;**

→ **Poursuivre le développement des cheminements doux** entre le centre bourg, les pôles d'équipement, d'habitat, et les chemins de promenade, **le collège ;**

→ **Encadrer l'urbanisation des différents hameaux** (Beaumont, Courtieux, la Croze, les Barras, les Barchauds,

LES OBSERVATIONS

- **Conforter les équipements existants, les commerces et services en les regroupant**
- **Renforcement de l'offre de restauration, notamment autour de la place de la mairie réaménagée**

DEFI N°2

METTRE EN VALEUR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE DE LA COMMUNE

CONTEXTE

Le tissu d'entreprises locales est assez faible au regard de la taille de la commune et offre peu d'emploi salariés : 196 pour une population active de 1190 personnes. Le ratio actifs/emploi est donc faible, seulement 16,4%. Ainsi 82% des actifs travaillent à l'extérieur d'Huriel.

En effet les entreprises communales sont de petites structures : 71,8% d'entre elles n'ont pas salariés. Ainsi sur les 196 emplois salariés présents sur la commune, 121 proviennent du secteur public (collège, écoles, mairie, communauté de communes, gendarmerie...).

Les quelques entreprises communales sont notamment regroupées au niveau de la petite zone artisanale (zone communautaire) des Richardes située à l'entrée Sud du centre bourg. Cette zone est occupée à 100% et ne permet pas à court d'accueillir de nouveaux artisans.

Concernant l'activité agricole, si le nombre d'exploitation a diminué, 14 exploitations professionnelles en 2010 (contre 24 en 1988) avec seulement 2 emplois salariés, elle reste très prégnante sur le territoire communal. Selon le RPG (Recensement Parcellaire Graphique) de 2015, elle concerne 2 254 ha soit près des 2/3 du territoire communal. La SAU moyenne de ces 14 exploitations est de 118,3ha contre 71,9 en 1988.

L'activité agricole est essentiellement tournée vers l'élevage bovin viande. Ainsi, sur HURIEL 83% des terres agricoles sont des prairies. Alors que la vigne couvrirait 1200ha de terres au XIXème siècle et constituait la principale richesse de la commune, il ne reste aujourd'hui plus qu'un viticulteur sur la commune au lieu-dit « les Barchauds ».

Enfin, Huriel offre des activités de loisirs et de tourisme de qualité, valorisés avec l'aide des associations communales. Parmi ces attraits touristiques de la commune le patrimoine architectural et historique occupent une place primordiale : donjon et musée de la Toque, église Saint Notre Dame. En outre, plusieurs artisans d'art sont implantés dans le centre médiéval et participent à sa mise en valeur. La campagne Huriéloise offre aussi un cadre propice à la randonnée avec notamment le chemin des Maîtres Sonneur.

Concernant l'hébergement touristique, la commune dispose d'une offre diversifiée permettant de satisfaire au plus grand nombre : 9 chambres d'hôtes, 5 gîtes, un camping, un hôtel.

2.1 CONFORTER LES ACTIVITES COMMERCIALES ET LES SERVICES

2.3 FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PME/PMI ET L'ARTISANAT

2.2 ASSURER LA PERENNITE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE AGRICOLE

2.4 ACCROITRE LES POTENTIELS DE LOISIRS ET DE TOURISME PATRIMONIAL ET VERT

OBJECTIFS



2.1 Conforter les activités commerciales et les services

- Assurer le maintien de l'offre commerciale et de services par le regroupement et en favorisant la diversité et la continuité des linéaires commerçants notamment au niveau de la Grand Rue, place du monument aux morts, place de la mairie, place du Champ de foire,
- Développer et maintenir les services, dont les activités de santé avec l'aménagement du pôle de santé et le suivi des autres activités diffuses,
- Maintenir et développer les équipements et services, dont ceux liés à la petite enfance (maison des assistantes maternelles, garderie..) pouvant favoriser l'arrivée de jeunes ménages ou liés à l'accompagnement du vieillissement de la population,

Chantier 1 Une offre en commerces et services performante et équilibrée et une dynamique pour conforter le tourisme et les métiers d'art ou le tourisme vert

ATOUS OU POINTS FORTS

Une supérette en centre bourg et sa station services
 Les gens se retrouvent pour plus de convivialités
 Village magnifique
 Beaucoup de commerces repris
 La création de nouveaux magasins
 Les monuments, tour de la Toque, église pour attirer le tourisme, les vieilles rues...
 Bonne boucherie charcuterie
 Ostéopathe
 La Toque et l'église
 Le nombre d'associations
 Gendarmerie et poste
 Gîtes, hôtel, garage

Diversité des offres
 Taxes et impôts modérés

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Revoir le plan de circulation pour l'avenue de la Toque
 Aucun dynamisme au centre bourg
 Manque d'éclairage le soir
 Manque une maison de retraite
 La supérette éloignée du cœur de village
 Poste pas assez ouverte
 Fuite des consommateurs
 Problèmes de stationnement et de circulation
 Offre en restaurants limitée
 Bar traditionnel manquant
 Rues très sales et mal entretenues
 Vieilles maisons mal entretenues, quelques ruines en centre bourg
 Marché forain peu attractif, manque de marchands
 Absence de restaurant gastronomique
 Manque de liaisons de transports collectifs vers Montluçon
 Difficultés d'accès au bourg
 Manque de produits locaux ou du terroir

Signalétique défaillante dont entreprises

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

Nécessité d'une deuxième boulangerie
 Favoriser l'entrée du bourg par l'avenue de la Toque
 Développer la culture
 Valoriser le patrimoine existant
 Ramener l'office du tourisme au centre bourg
 Raser la mairie ou la réhabiliter

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Réaliser une maison de retraite ou des logements adaptés pour les anciens
 Améliorer la signalétique des commerces
 Création d'une voie en sens unique pour desservir la future maison de santé et passer dans le bourg
 Mettre la grand-rue dans le même sens de la gendarmerie
 Faire revenir le supermarché dans le bourg
 Prévoir une salle pour les aînés
 Maintien de la poste et de la gendarmerie
 Agrandir la zone artisanale
 Prévoir un parking hors les murs
 Développer l'accueil d'entreprises

LES OBSERVATIONS

- Accès écomarché dangereux par le tourne à gauche, problème de la vitesse
- Garder les vitrines de qualité dans le bourg
- Transférer le supermarché dans le bourg car trop éloigné et ne fonctionne pas en synergie avec les autres commerces pour avoir une masse critique
- Transférer le garage automobile vers la station service
- Améliorer les modes doux
- Préserver l'huilerie
- Maintenir l'offre de commerces avec une signalétique mieux adaptée

2.2 Favoriser le développement économique (PME/PMI et l'artisanat)

- Développer une offre foncière pour permettre une extension (2ha de besoins estimés) de la ZA des Richardes,
- Permettre le développement in situ des activités économiques existantes,
- Réfléchir au développement d'une offre locative en atelier relais, pour les filières artisanales ou des TPE/PMI/PMI,
- Concilier l'activité de la carrière du Champ Pointu et activités riveraines (terres agricoles, habitations...)
- Valoriser la présence de la fibre optique sur la commune

LES OBSERVATIONS

- La zone de la Chapelaude offre des disponibilités mais qui ne conviennent pas aux entreprises d'Huriel
- Il est nécessaire de disposer de l'ordre de 2 ha sur la zone des Richardes

Chantier 8 Un développement économique pour conforter le tissu des TPE/ PME/PMI

Chantier 11. La mise en place de partenariats publics et privés

ATOUTS OU POINTS FORTS

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Agrandir la zone artisanale
Développer l'accueil d'entreprises

Chantier 6. Une gestion raisonnée des espaces agricoles et de la ruralité

OBJECTIFS

2.3 Assurer la pérennité et le développement de l'activité agricole

- **Préserver le foncier agricole** : limiter la consommation des terres agricoles par l'urbanisation et stopper le mitage qui a concerné de nombreux secteurs de la commune (Beaumont, Courtieux, la Croze, Mandrant, Les Barchauds, les Farillats, la Croix...)
- **Prendre en compte les contraintes des exploitations** (périmètre de réciprocity, périmètre d'épandage...) et notamment vis-à-vis des exploitations proches des zones résidentielles
- **Anticiper les besoins des exploitations** : développement/délocalisation des exploitations existantes, accueil de nouvelles exploitations...
- **Permettre la diversification agricole** : agro-tourisme, vente à la ferme, développement d'énergie renouvelable....
- **Concilier évolution des pratiques agricoles et préservation du bocage bourbonnais**

METTRE EN VALEUR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE DE LA COMMUNE

DEFI N°2

ATOUTS OU POINTS FORTS

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

LES OBSERVATIONS

- **Préservation des exploitations agricoles et des filières**
- **Diversité des types de production, élevage bovin et ovins, culture, vignes**
- **Maintenir des périmètres de réciprocity à proximité des exploitations**
- **Préserver les potentiels agricoles**
- **Favoriser les circuits courts et la vente (point de vente partagée dans les commerces du bourg)**

2.4 Accroître les potentiels de loisirs et de tourisme patrimonial et vert



- Favoriser les synergies avec les activités des métiers d'art, des circuits courts et celles liées au tourisme vert ou patrimonial, dont la restauration, l'hébergement
- Valoriser le patrimoine historique et la cité médiévale (cf. objectif 3.1)
- Préserver et entretenir les chemins de randonnée
- Repositionner le point info tourisme dans le centre historique
- Accroître l'image perçue de la commune et de son patrimoine

Chantier 1. Une offre en commerces et services performante et équilibrée et une dynamique pour conforter le tourisme et les métiers d'art

P.L.U. d'HUIRIEL (03)
PADD (2019)

ATOUTS OU POINTS FORTS

Une supérette en centre bourg et sa station services
Les gens se retrouvent pour plus de convivialités
Village magnifique
Beaucoup de commerces repris
La création de nouveaux magasins
Les monuments, tour de la Toque, église pour attirer le tourisme, les vieilles rues...
Bonne boucherie charcuterie
Ostéopathe
La Toque et l'église
Le nombre d'associations
Gendarmerie et poste
Gîtes, hôtel, garage

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Revoir le plan de circulation pour l'avenue de la Toque
Aucun dynamisme au centre bourg
Manque d'éclairage le soir
Manque une maison de retraite
La supérette éloignée du cœur de village
Poste pas assez ouverte
Fuite des consommateurs
Problèmes de stationnement et de circulation
Offre en restaurants limitée
Bar traditionnel manquant
Rues très sales et mal entretenues
Vieilles maisons mal entretenues, quelques ruines en centre bourg
Marché forain peu attractif, manque de marchands
Absence de restaurant gastronomique
Manque de liaisons de transports collectifs vers Montluçon
Difficultés d'accès au bourg
Manque de produits locaux ou du terroir

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

Nécessité d'une deuxième boulangerie
Favoriser l'entrée du bourg par l'avenue de la Toque
Développer la culture
Valoriser le patrimoine existant
Ramener l'office du tourisme au centre bourg
Raser la mairie ou la réhabiliter

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Réaliser une maison de retraite ou des logements adaptés pour les anciens
Améliorer la signalétique des commerces
Création d'une voie en sens unique pour desservir la future maison de santé et passer dans le bourg
Mettre la grand-rue dans le même sens de la gendarmerie
Faire revenir le supermarché dans le bourg
Prévoir une salle pour les aînés
Maintenance de la poste et de la gendarmerie
Agrandir la zone artisanale
Prévoir un parking hors les murs
Développer l'accueil d'entreprises

LES OBSERVATIONS

- Transférer le supermarché dans le bourg car trop éloigné et ne fonctionne pas en synergie avec les autres commerces pour avoir une masse critique
- Transférer le garage automobile vers la station service
- Améliorer les modes doux

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RURAL, ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

CONTEXTE

Les paysages communaux sont contrastés et caractérisés par la présence de trois entités paysagères bien définies : les secteurs bocagers ruraux dominants qui offrent des vues lointaines sur la vallée du Cher et l'agglomération Montluçonnaise, les fonds de vallons, l'urbanisation du bourg et celle très diffuse des différents hameaux. La commune possède un patrimoine bâti remarquable. L'héritage historique reste présent à Huriel dans la forme du bourg et ses ruelles, les alignements bâtis, les éléments de façades ou ornementaux où le passé moyenâgeux perdure. Une partie du patrimoine bâti s'est maintenu et fait l'objet de mesures de conservation et de préservation, dont la ZPPAUP qui sera transformé en Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Les projets de réaménagement des espaces publics s'inscrivent dans la volonté de la commune de valoriser le patrimoine et de mettre en valeur le cœur de cité.

La commune ne recense pas de milieu naturel remarquable : aucune zone de protection n'est recensée. Elle possède cependant un patrimoine naturel intéressant, avec la présence de boisements divers, de haies et de bosquets, et cours d'eau (la Magieure et ses affluents). La localisation de la commune d'Huriel à proximité de la vallée du Cher induit un rôle spécifique de corridor diffus. Le territoire communal se caractérise en effet comme un espace au potentiel écologique faible et fragmenté mais qui doit permettre une connectivité entre les réservoirs de biodiversité ou corridors diffus favorables aux déplacements des espèces, dont la vallée du Cher. La rivière Magieure présente un mauvais état écologique compte tenu de nombreux obstacles à l'écoulement naturel (biefs, seuils...) et à une qualité de l'eau médiocre.

Les risques et nuisances sont faibles sur la commune. Le risque inondation est insignifiant, le risque mouvement de terrain est en aléa faible. Les nuisances sonores sont limitées : la RD 943 est classée en voie bruyante de catégorie 3 mais ne concerne que l'extrémité Nord Est de la commune et la voie ferrée est peu fréquentée.

Concernant les déplacements, la voiture particulière reste le mode de transport le plus largement utilisé. Ainsi, 92.2% des ménages disposent d'une automobile dont 53.9% ont deux voitures ou plus.

3.1 VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LA CITE CLOSE ET DE L'ENSEMBLE PRIEURAL

3.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES TYPIQUES DU BOURBONNAIS ET DE LA COMMUNE

3.4 PRÉSERVER LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES CONTINUITÉS ECOLOGIQUES

3.3 REPENSER L'URBANISME DANS UNE PERSPECTIVE DE MOINDRE EMPREINTE ECOLOGIQUE

OBJECTIFS

3.1 Valoriser le patrimoine historique et la cité close et de l'ensemble prieural

- **Améliorer les entrées de village** notamment Sud (ZA des Richardes) et Ouest (zone commerciale)
- **Poursuivre l'embellissement des espaces publics et conserver les coupures vertes** associées aux abords de la mairie et du donjon de la Toque...
- **Poursuivre la valorisation des éléments majeurs du patrimoine et plus globalement du centre historique** (incitation au ravalement des façades, respect des prescriptions architecturales du SPR, traitement de l'interface espace public/espace privé...)
- **Préserver et valoriser les autres éléments de patrimoine** (pont roman de Courtioux, chapelle de Beaumont, demeures de Salles, de Fleuriel...)

ATOUTS OU POINTS FORTS

Des monuments historiques, tour de la toque et église, pont de Courtioux
Des maisons de bourgs qui témoignent du passé
Belle église,
Les métiers d'art
Présence de chemins de randonnée
Patrimoine mis en valeur
Jardins agréables
Réhabilitation de la rue Jean de Brosse
Jardin d'inspiration médiévale
Présence de l'hôtel et rénovation de sa façade

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

La Toque salle peu utilisée, travaux de restauration nécessaires, dont menuiseries
Présenter les résultats des fouilles archéologiques en cours
Eglise restauration à poursuivre,
Maisons du bourg non mise en valeur, maisons fermées ou vacantes
Place de l'office du tourisme
Patrimoine du vignoble qui n'est pas mis en valeur
Entrées du bourg pas mise en valeur
Propreté des bâtiments publics
Présence de maisons en ruine
Traitement des sols dans les villages
Beaucoup d'habitations vacantes
Manque de places de stationnement
Manque de signalétique et de publicité pour les commerçants
Sens de circulation souvent incompris et ne favorisant pas l'accès aux commerces
Sens de circulation et places de stationnement
Façade de la mairie
Place de la mairie (aménagement prochains)

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

Mettre en valeur ses pourtours, dont les belles maisons et jardins Le tourisme Accessibilité et aménagements pour les personnes à mobilité réduite
Attirer de nouveaux habitants dans le bourg multi générationnel, éco quartier
Inverser les sens de circulation pour mieux accéder aux commerces
Créer un café associatif
Valoriser la place ce la toque en favorisant les accès
Aider les propriétaires à remettre en état les façades des bâtiments du bourg
Travail sur les financements et aides à mobiliser pour l'habitat, dont OPAH...
Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables
Favoriser l'entrée du bourg par l'avenue de la Toque
Développer la culture
Valoriser le patrimoine existant

LES OBSERVATIONS

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Mise en valeur du patrimoine prestigieux ou plus ordinaire
Faire respecter les règles de la ZPPAUP
Entrées du bourg à valoriser et promouvoir l'image de village d'art et d'histoire / Signalétique à revoir
Créer un circuit touristique avec une signalisation appropriée pour faire découvrir les ruelles et alentours de l'église et du prieuré
Mise en valeur des chemins et circuits touristiques
Créer un lien plus fort entre l'église et le bourg / Mettre en valeur le patrimoine viticole
Avoir une salle d'exposition
Mobiliser plus d'aides pour la restauration ou réhabilitation du patrimoine bâti (SPR, OPAH...)
Réfléchir au développement du bourg et sa relation au patrimoine ancien et historique

3.2 Préserver les paysages typiques du Bourbonnais et de la commune

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

DEFI N°3

- **Préserver la trame bocagère encore bien présente sur la commune** et vecteur de l'image du bourbonnais
- **Protéger la silhouette Nord du bourg et la vallée de la Magieure** non impactée par l'urbanisation contemporaine et qui renvoie une image positive d'Huriel
- **Stopper le mitage du territoire rural et limiter le développement des hameaux** dont l'urbanisation contemporaine tend à banaliser les paysages
- **Préserver les caractéristiques architecturales du bourbonnais**
- **Conserver les points de vue sur la vallée du Cher** et l'agglomération Montluçonnaise

ATOUTS OU POINTS FORTS

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

- Beaucoup de résineux et de haies de thuyas
- Planter des feuillus
- Eviter les menuiseries PVC blanc dans le bourg
- Sensibiliser les professionnels dans le respect du patrimoine historique
- Manque de conseils dans la restauration du patrimoine ancien
- Préserver le patrimoine ancien et historique

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

- Donner à Huriel l'image d'un village touristique, village d'art et d'histoire
- Planter des arbres et de la végétation locale, feuillus, vergers, vigne...
- Limiter les constructions
- Améliorer les vues sur le bourg

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

- Délimiter les terrains constructibles
- Stopper le mitage
- Favoriser la rénovation du bâti dans les hameaux
- Respecter les recommandations de l'Architecte des bâtiments de France et de la future Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage

LES OBSERVATIONS

- Faire disparaître les « verrues » proche de l'avenue de la Toque
- Valoriser l'écrin de verdure autour du bourg
- Valoriser les vues, dont celle de la route d'Archignat
- Améliorer les vues sur la route de la Chapelaude
- Préserver les hameaux et les deux monuments historiques de l'église et la tour de la Toque
- Sensibiliser les entreprises et les habitants à la restauration du patrimoine

OBJECTIFS

3.3 Préserver la trame verte et bleue et les continuités écologiques

- Améliorer la qualité de l'eau de la Magieure (impact des ANC) ainsi que son fonctionnement écologique
- Préserver la ripisylve de la Magieure et les divers bosquets de la frange Est de la commune comme secteurs de circulation de la faune
- Préserver la trame bocagère élément majeur de la biodiversité (refuge, garde-manger, couloir de circulation de la faune...)
- Limiter l'étalement urbain et le mitage qui réduisent les espaces de circulation de la faune : maintenir des coupures vertes entre les secteurs urbanisés

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

DEFI N°3

ATOUS OU POINTS FORTS

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

LES OBSERVATIONS

- Protection de la Magieure et de ses affluents
- Protéger les bords des rivières
- Préservation des bouchures ou haies
- Préserver les espaces agricoles, prairies, cultures, vignes
- Limiter l'emprise de la carrière et ses nuisances

3.4 Repenser l'urbanisme dans une perspective de moindre empreinte écologique



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

DEFI N°3

- **Prévoir un développement résidentiel et économique économe en espace en lien avec les besoins:** limiter la consommation de foncier « neuf » à l'horizon 2030 :
 - 15ha pour l'habitat
 - 2ha pour l'économie (extension de la ZA des Richardes)
- **Recentrer l'urbanisation au plus près du centre bourg**
- **Maîtriser les besoins en déplacements et favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière (TC, covoiturage, cheminements doux...)**
- **Prévenir les risques (canalisation de gaz) et les nuisances sonores (RD 943, voie ferrée, carrière)**
- **Limiter les pollutions diffuses notamment liées à la multiplication des ANC**
- **Limiter l'imperméabilisation des sols et revoir la gestion des eaux pluviales ;**
- **Favoriser le recours aux énergies renouvelables et maîtriser les besoins en énergie (une plus forte densité du bâti limite les déperditions énergétiques) ;**

LES OBSERVATIONS

- **Habitat en basse consommation**
- **Dispositif de rétention des eaux pluviales**
- **Réduire la consommation en énergie**
- **Desserte en gaz de ville**
- **Valoriser les déchets**

ATOUS OU POINTS FORTS

Garder la sécurité et la tranquillité du bourg et des villages
Maison de santé
Supérette
La gare d'Huriel
Aller retour Montluçon Huriel en bus
Service de transport à la demande du Pays d'Huriel
Bonnes relations de voisinage proches, solidarité, entraide
Transports scolaires
Soutien de la commune

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Supérette loin du bourg
Plus de transports en commun
Ouverture de la carrière d'Archignat avec la circulation des poids lourds
Manque de stationnement
Marché forain à développer
Gare trajet uniquement vers Limoges
Desserte pour Montluçon uniquement le mercredi et samedi après midi
Hameaux ou lieux-dits non desservis
Isolement pour les personnes âgées
Nécessité d'avoir un véhicule pour se déplacer
Éloignement des commerces, pas de tournée du boulanger,
Manque d'entretien des chemins communaux pour certains villages
Manque d'éclairage pour certains villages
Plus de visite à domicile des médecins
Problème d'accès internet
Pas de tout à l'égout et difficultés de mises aux normes dans certains hameaux
Pas ou peu de transports collectifs / Cohérence des politiques publiques

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

Construction de logements pour les personnes âgées
Revoir les accès du bourg
Améliorer les transports des personnes entre Huriel et Montluçon et améliorer les transports des personnes entre Huriel et les hameaux / Services de transport à la demande pour les habitants d'Huriel
Demande d'intervention de l'élu des divers secteurs
Passage de commerçants itinérants
Desserte en gaz de certains hameaux
Revoir l'alimentation en eau potable de certains villages

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Créer des emplacements de covoiturage
Jeux pour les enfants derrière la mairie
Développer les services d'aide à domicile
Développer l'attractivité
Faire venir des médecins
Limiter les nouvelles constructions pour ne pas pénaliser l'agriculture
Limiter la circulation des quads